



UNSa Justice

Monsieur Laurent RIDEL  
Directeur de l'Administration Pénitentiaire  
13 Place Vendôme  
75042 PARIS Cedex 01

---

Pantin, le 26 janvier 2024

**REF. : 5/EC/26012024**

**OBJET : Répercussions du mouvement social des agriculteurs**

Monsieur le Directeur,

Les agriculteurs français expriment depuis plusieurs jours le ras le bol du monde agricole au travers d'un mouvement social et d'une mobilisation prenant de plus en plus d'ampleur.

L'UFAP UNSa Justice comprend leurs revendications légitimes tant elles font écho à celles des personnels pénitentiaires et leur apporte tout son soutien.

Les actions menées dans le cadre de ce mouvement de contestation entraînent de fortes répercussions dans le quotidien des agents pénitentiaires.

Le blocage des axes routiers engendre notamment des difficultés pour se rendre sur leur lieu d'exercice et pour retourner à leur domicile.

L'UFAP UNSa Justice vous demande de bien vouloir adresser des consignes de bienveillance, via les DISP, aux chefs d'établissement et de service afin que les personnels puissent bénéficier de souplesse horaire à la prise comme en fin de service. Il n'est pas concevable, par exemple, qu'ils soient pénalisés ou sanctionnés en cas de retard éventuel.

Les mobilisations en cours ont aussi une incidence sur la réalisation de certaines missions : extractions judiciaires et médicales, transferts administratifs, décisions liées à la surveillance électronique, visites à domiciles etc...

Sur ces points, l'UFAP UNSa Justice demande également des dispositions permettant, en dehors d'une nécessité absolue, leur ajournement ou le recours privilégié à la visioconférence pour les audiences judiciaires.

Dans cette attente, je vous prie d'accepter, monsieur le directeur, mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général,

Emmanuel CHAMBAUD